

Avis de constitution

SOCIETE « MILLE ET UNE MERVEILLES »

Siège ABIDJAN COCODY BONOUMIN CARREFOUR  
MARYS, Lot 193 à 196, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 16/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MILLE ET UNE MERVEILLES »

Objet : SALON DE BEAUTE, SALON DE COIFFURE - ESTHÉTIQUE, SPA.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY BONOUMIN CARREFOUR  
MARYS, Lot 193 à 196, Ilot 12

Dirigeant(s) Mlle VIEIRA JOHANNE DE FATIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06459 du 01/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39519/GTCA/RC/2025 du 01/07/2025

